PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

LA CRISE DE L'UNIVERSITÉ EN AFRIQUE : DIAGNOSTIC ET ÉLÉMENTS DE STRATÉGIES TRANSVERSALES

Volume XII – Numéro 22 - Bouaké, les 09, 10 et 11 Juin 2022 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85
(+225) 01 03 47 11 75
(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : https://www.perspectivesphilosophiques.net

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA**.**
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANOH, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr. Kouassi Marcelin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal **PALÉ-KOUTOUAN**, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : ALLOCUTIONS ET COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....1

I. ALLOCUTIONS.....1

Allocution du Président du comité d'organisation.....2

Allocution du Directeur du Département de Philosophie.....6

Allocution du Directeur de l'UFR-CMS.....9

Allocution du Président de l'Université Alassane OUATTARA.....12

Allocution du Maire de Bouaké.....15

Allocution du Ministre de la Promotion de la bonne Gouvernance et de la lutte contre la Corruption, Parrain du Colloque.....17

Allocution du Président du Conseil Économique Social Environnemental et Culturel, Patron du colloque.....19

Allocution de clôture du Président émérite de l'Université Alassane Ouattara, Président de la Chaire UNESCO de Bioéthique de l'UAO.....21

Rapport de synthèse.....24

Recommandations.....31

II. COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....33

« Vrai et faux pluralisme ». Les universités dans l'ordre mondial contemporain,
Ernst Wolff.....35

Notre devoir et notre foi au caractère universel de l'Université,
Thiémélé L. Ramsès BOA.....51

DEUXIÈME PARTIE : AXES DE RÉFLEXION ET ATELIERS.....63

PREMIER AXE : GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS...65

Mauvaise gouvernance endémique des États africains : approche synoptique des universités en déconstruction,
Kobenan Maxime KOUMAN.....67

L'essence de l'université chez Heidegger : la *Lehrerschaft* face aux défis de la *Führerschaft*, cas de l'Afrique,
Pascal Dieudonné ROY-EMA.....85

La gouvernance universitaire à l'épreuve de la discipline sur le campus au Cameroun,
Saidou ABOUBAKAR.....101

Gouvernance et financement des universités de la zone UEMOA,
Kadiatou SANOGO N'DOURE 119

Fondements et typologie caractéristique de la crise de l'université en Afrique : cas de l'université gabonaise,
Georges MOUSSAVOU.....135

Projets d'école et l'autonomie des universités au Togo,
Ati-Mola TCHASSAMA.....149

La communication interne de l'UFR/LAC de l'université Joseph KI-ZERBO au Burkina Faso,
1. Marcel BAGARE 2. Dognon Lucien BATCHO 3. Salif ZONGO.....165

DEUXIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET QUESTION DU GENRE.....185

Femmes et carrières à l'épreuve de la disparité fondée sur le sexe au sein de l'université de N'Djamena,
1. Dieudonné VAÏDJIKÉ 2. Alexis NGARMBATEDJIMAL 3. François NDILBÉ MBAÏNGUEM.....187

Genre et harcèlement sexuel en milieu universitaire : le cas des étudiantes des universités de Côte d'Ivoire,
Lou Gobou Bien-aimée GOHI.....203

TROISIÈME AXE : FORMATION ET EMPLOYABILITÉ DES ÉTUDIANTS.....217

La dialectique de la formation et de l'emploi : l'université à l'épreuve du devenir,
Akpolê Koffi Daniel YAO.....219

Penser la crise des universités africaines comme une crise de la langue de la formation scientifique,
Tohotanga COULIBALY.....233

La philosophie de l'entrepreneuriat : une implication socio-économique de l'allégorie de la caverne chez Platon,
Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ.....247

Formation et employabilité des étudiants africains, quelle approche philosophique ?,
Aikpa Benjamin DIOMAND.....263

La question de la réforme et la révolution dans l'université en Afrique à la lumière de la pensée de Paul RICŒUR,
Oi Kacou Vincent Davy KACOU.....283

L'employabilité des diplômés en SHS au Mali : des dynamiques contradictoires aux origines de la crise de l'université,
Sambou DIABY.....299

Les universités africaines : entre professionnalisation manquée des enseignements et prolifération des instituts privés d'enseignement supérieur douteux,
Théodore TEMWA.....315

Crise de l'université camerounaise comme crise des sciences sociales : entre théorisation et professionnalisation des enseignements,
Lydie Christiane AZAB à BOTO.....333

De la mission nouvelle des universités africaines : pour une politique d'employabilité des jeunes,
Miesso ABALO.....351

Formations et risques de chômage des étudiants au Gabon : quelle représentation sociale ?,
Parfait MIHINDOUBOUSSOUGOU.....365

QUATRIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET CULTURE DE L'EXCELLENCE.....383

De la promotion de l'éducation positive pour une université plus créative,
Hyacinthe Aboa ACHI.....385

La refondation de l'université africaine comme institution méritocratique : un impératif catégorique dans la quête de l'excellence,
Franck KOUADIO.....399

Culture organisationnelle et excellence à l'Institut Supérieur du Génie Électrique du Burkina Faso (ISGE-BF)
Marcel ZERBO.....419

Le finalisme aristotélicien : une invitation à l'excellence pour nos universités africaines,
Arnaud-Olivier GNAHOUA.....435

De la culture de l'excellence dans l'espace universitaire africain : réflexion à partir de la pensée de Njoh-Mouelle Ébénézer,
Zolou Goman Jackie Élise DIOMANDÉ.....447

Une auratisation de l'environnement académique peut-elle sauver l'université de la grisaille ?,
Masséké OPONOU.....463

Conditions pour un excellent enseignement à l'université,
Niali Armand-Privat PILLAH.....477

CINQUIÈME AXE : SYNDICALISME, POLITIQUE ET VIOLENCE À L'UNIVERSITÉ.....497

La fin et les moyens : conséquences de l'auto-justification de la violence politique et syndicale dans les universités ivoiriennes,
Youldé Stéphane DAHÉ.....499

La démocratisation des libertés chez Marx : une propédeutique à la pacification de l'espace universitaire ivoirien,
Jean-Joel BAHI.....515

Les universités ivoiriennes à l'épreuve de la violence des syndicats estudiantins,
1. Koffi Décaird KOUADIO 2. Alice KOUAKOU.....531

Le paradigme esthético-éducatif aristotélicien et schillérien face à la problématique de la violence dans l'espace universitaire ivoirien,
Koudou François OZOUKOU.....545

La FESCI, ce boulet que porte l'université ivoirienne dans un élan de servitude volontaire,
Bledé SAKALOU.....557

Violences en milieux universitaires : déterminisme et normativité d'un phénomène pernicieux en Côte d'Ivoire,
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON.....575

Les enjeux de l'art technologique dans les crises universitaires ivoiriennes à partir de la pensée de Walter BENJAMIN,
Barthelemy Brou KOFFI.....589

Violences estudiantines syndicales en Côte d'Ivoire : entre revendications légitimes et délinquance,
Kouassi Marcelin AGBRA.....605

Les relations conflictuelles entre les syndicats et l'administration gabonaise. Cas du SNEC de 1991 à 2020,
1. Lucien MANOKOU 2. Nathalie EBANETH.....621

SIXIÈME AXE : RESPONSABILITÉS ÉTHIQUES, PÉDAGOGIQUES ET ACADÉMIQUES DES UNIVERSITAIRES.....637

Décolonisation de la pensée : exigence de qualité académique,
Mafa Georges ASSEU.....639

Du modèle anthropologique canguilheméen : une thérapie à la crise de l'université en Afrique
Florence BOTTI.....655

Le savoir ou la politique : la mission des universitaires africains en question,
Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE.....667

L'enseignement philosophique : un modèle d'étude exégétique pour une université en crise,
Chantal PALÉ-KOUTOUAN.....683

L'enseignement dialectique platonicien : un guide d'éducation pour l'excellence universitaire,
Ange Allassane KONÉ.....699

Autodétermination des peuples et censure : la fonction de l'université selon Kant,
Amidou KONÉ.....715

Éthique de la discussion et crise de l'université en Afrique,
Cyrille SEMDE.....731

SEPTIÈME AXE : INFRASTRUCTURES, TICE ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE.....745

TICE, déconstruction ou reconstruction technoscientifique de la crise des universités en Afrique subsaharienne ?,
Kouadio Victorien EKPO.....747

Le rôle de l'insuffisance des infrastructures dans la crise universitaire au Niger,
Abdou KAILOU DJIBO.....761

Problèmes de logements d'étudiants et crises académiques à l'université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo,
1. Djibril KONATÉ 2. Foussata DAGNOGO.....783

HUITIÈME AXE : LIBERTÉS ET FRANCHISES UNIVERSITAIRES...797

Ontologie augustinienne et résolution des crises universitaires,
N'gouan Yah Pauline ANGORA épse ASSAMOI.....799

NEUVIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS...811

La vocation de l'université en Afrique à la lumière du *Conflit des facultés* d'Emmanuel Kant,
Éric Inespéré KOFFI.....813

De la décadence éthico-religieuse à la déconfiture institutionnelle des universités en Afrique : une analyse prospective,
Kouassi Honoré ELLA.....829

Communication de crise et crises de fonctionnement dans les universités subsahariennes,
Faloukou DOSSO.....847

Sociétés en crise et crise de l'université en Afrique : la culture comme recours dans la perspective de Paulin HOUNTONDJI,
Kouamé Hyacinthe KOUAKOU.....863

La crise des universités africaines : le péril de l'éducation parentale,
Aya Anne-Marie KOUAKOU.....879

Fondements et enjeux de la crise de l'université publique en Afrique noire : quels repères pour en sortir ?,
Bilakani TONYEME.....895

Université et culture des valeurs morales chez les étudiants au Burkina Faso,
Bawala Léopold BADOLO.....911

Universités, enseignants-chercheurs : objectifs et implications socio-politiques en Afrique,
Cyrille MICKALA.....927

Les universités dans le développement des sociétés africaines,
Adjoua Marie Jeanne KONAN.....949

Le conservatisme platonicien, un possible remède à la crise de l'université,
Amed Karamoko SANOGO.....963

Crise des universités africaines comme crise de la rationalité,
Roland TECHOU.....979

L'engagement des universitaires face aux réalités sociales chez Marcuse,
Amara SALIFOU.....995

Crise universitaire et défis éducationnels à partir de la pensée de Hobbes,
Amenan Madeleine Épouse Ekra KOUASSI.....1011

Crise universitaire : impératif éthique bergsonien de libération de l'intellect,
Amani Albert NIANGUI.....1025

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

VIOLENCES EN MILIEUX UNIVERSITAIRES : DÉTERMINISME ET NORMATIVITÉ D'UN PHÉNOMÈNE PERNICIEUX EN CÔTE D'IVOIRE

Tiasvi Yao Raoul AGBAVON
Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
raoulagbavon@hotmail.com

Résumé :

Les espaces universitaires tendent à devenir le lieu d'incubation de différentes formes de violences dont les causes réelles ne sont pas toujours clairement identifiées. Des revendications des acteurs de cet espace débouchent, le plus souvent, sur des mouvements violents qui rendent délétère l'atmosphère universitaire. Ces violences, qui se sont estompées après la crise postélectorale ivoirienne de 2011, ont repris de plus belle depuis 2018 et connaissent une recrudescence avilissante dans le milieu universitaire ivoirien. Si ces violences ont connu un regain extraordinaire ces dernières années sur les espaces universitaires ivoiriens, cela pourrait être dû aux maintes crises socio-politiques et militaires qui ont secoué la Côte d'Ivoire. Dès lors, il convient de rechercher le déterminisme de ce phénomène ainsi que la normativité qui l'accompagne. Tel est l'objet de cette contribution qui, à partir des concepts de *déterminisme* et de *normativité* chez Claude Bernard et Georges Canguilhem, qui permet d'identifier quelques raisons subtiles des violences en milieux universitaires comme un phénomène pernicieux qui semble s'ériger en normes de méthodes revendicatives.

Mots clés : Espace universitaire, déterminisme, normativité, phénomène pernicieux, violence.

Abstract:

Universities tend to become the breeding ground for various forms of violence, the real causes of which are not always clearly identified. The demands of the actors in this space most often lead to violent movements that make the university atmosphere unhealthy. This violence, which faded away after the Ivorian post-electoral crisis of 2011, has resumed in earnest since 2018 and is on the rise again in the Ivorian university environment. If this violence has had an extraordinary resurgence in recent years in Ivorian universities, this could be due to the many socio-political and military crises that have shaken Côte

d'Ivoire. It is therefore necessary to investigate the determinism of this phenomenon as well as the normativity that accompanies it. This is the purpose of this contribution, which, based on the concepts of determinism and normativity in Claude Bernard and Georges Canguilhem, identifies some subtle reasons for violence in universities as a pernicious phenomenon that seems to set itself up as a norm of protest methods.

Keywords : University space, determinism, normativity, pernicious phenomenon, violence.

Introduction

En date du 06 janvier 2022, l'un des titres de *L'infodrome* était intitulé : « Université Alassane Ouattara : des étudiants font la loi, de très graves cas d'indiscipline révélée, voici la réaction du Synares Uao ». Ce billet de presse, qui a relaté la prise de position d'un syndicat d'enseignants-chercheurs, a mis en exergue l'image d'une atmosphère délétère à l'Université Alassane Ouattara. Toujours dans les rets d'une inclinaison à des mouvements dégradant pour les universités ivoiriennes, le 26 avril 2022, T. K. Émile (2022) a intitulé le titre de son article de presse de la manière suivante : « Côte d'Ivoire : Confusion totale à l'université de Bouaké, les étudiants gazés par les forces de l'ordre au campus 1, plusieurs blessés enregistrés ». Ces deux informations qui sont les plus récentes sur la vie universitaire, dépeignent les difficultés que rencontrent les universités ivoiriennes en général, et l'université Alassane Ouattara en particulier.

L'espace universitaire ivoirien, qui devrait être le lieu de la culture intellectuelle, se présente quelquefois comme le terreau de plusieurs formes de réactions opposées à toute expression de l'intellect. Ainsi, l'inexpressivité du rationnel et du raisonnable laisse la place à l'éruption de la violence qui sape des caractéristiques fondamentales d'une université génératrice de l'intelligentsia ivoirienne. Une telle situation, assez dégradante pour l'image de l'université ivoirienne, nécessite qu'on lui accorde une réflexion approfondie pour en saisir les raisons. Si en 2017 l'Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas africaines (ASCAD) a engagé une étude sur la violence dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) en Côte d'Ivoire, c'est bien dans les perspectives de trouver des pistes de solutions adéquates à ce problème

dérangeant. Après la publication de leurs résultats en 2019, il semble que certains foyers de violence n'ont pas cessé d'être alimentés, posant ainsi une approche à nouveaux frais, du problème. Qu'est-ce qui justifie la persistance de la violence sur les espaces universitaires ivoiriens ? Cette question invite à l'identification des motifs de la violence, afin de pouvoir agir sur leurs survenues.

Cet article dans lequel nous analysons la violence comme mode d'expression de la crise de l'université ivoirienne, deux concepts sont convoqués pour mener notre réflexion. Il s'agit d'une part, du concept du déterminisme bernardien selon lequel chaque manifestation phénoménale est soumise à des conditions d'existence déterminées qu'il faut rechercher, et d'autre part, de la normativité canguilhémienne selon laquelle chaque organisme a tendance à s'instituer de nouvelles normes surtout dans des conditions pathologiques. Prenant appui sur ces concepts théoriques, cette réflexion s'articule autour de trois points, dont le premier saisit la violence sur l'espace universitaire comme un avatar de la crise de l'université ; le deuxième appréhende la violence à partir des concepts bernardien et canguilhémien ; le troisième et dernier point, traite d'un déterminisme de la violence qui vire vers une normativité crisique dont il faudrait prendre le contrepied en vue d'une normativité *dé-constructrice* de la crise.

1. La violence universitaire : un avatar de la crise de l'université

À en croire Y. Michaud (2012, p. 9),

> le terme « violence » désigne (…), d'un côté, des faits et des actions, ce que nous appelons couramment des « violences », d'un autre une manière d'être de la force, du sentiment ou d'un élément naturel – qu'il s'agisse d'une passion ou de la nature. Dans le premier cas, la violence s'oppose à la paix ou à l'ordre. Dans l'autre, elle s'oppose à la mesure.

Selon l'analyse de Michaud, il y a une double dimension de la violence. Cette dualité caractéristique de la violence est telle que celle-ci relève soit du désordre, soit de la démesure. Toutefois, trouver une caractéristique globale à la violence n'est pas impossible. D'une vue synoptique, l'on peut considérer la violence comme la synthèse du désordre et de la démesure que ce soit du domaine de l'action ou des sentiments. Les excès en sont donc les maîtres-mots, d'où l'apparition d'un manque de contrôle de la situation qui s'ensuit.

La violence, d'une manière ou d'une autre, est le théâtre de la brutalité ou de la barbarie. Étant une forme d'expression, son message est presque toujours accompagné de l'exercice de la force au détriment de la mise en place d'une dialogique rationnelle et raisonnée pacifique. La violence se présente comme un moyen. Une telle idée peut être déduite des dires de B. Walter (2019, p. 7) lorsqu'il souligne ceci : « (…) si la violence est un moyen, il pourrait sembler que l'on dispose d'emblée d'un critère pour sa critique. Celui-ci s'impose lorsqu'on se demande si la violence (…) est un moyen en vue de fins justes ou injustes. » À l'analyse, Benjamin Walter recherche des pistes de réflexion pour une critique de la violence, et cette quête laisse entrevoir dans son raisonnement que cette dernière, quelles qu'en soient les fins, demeure toujours un moyen d'expression. Cette manière de s'exprimer indique alors qu'il y a un problème que l'on veut poser, dont l'immédiateté des réponses ou des solutions constitue la norme.

Au sein des universités en général et en particulier celles de la Côte-d'Ivoire, il convient de noter avec Paul N'Da, dans sa préface à l'ouvrage de l'ASCAD (2019, p. 13) que « la violence en milieu universitaire a des causes académiques, des causes sociales, qu'alimente chez les étudiants le sentiment de ne pas être écoutés et pris en considération par rapport à leurs problèmes et à leurs conditions ». En identifiant de telles causes, Paul N'Da met en évidence, le caractère complexe des violences dans les universités africaines. Il va sans dire que parler de violence tout en recherchant à appréhender les mobiles, c'est orienter la recherche causale vers un ensemble de critères aussi bien sociaux qu'académiques. Si les violences universitaires ont plusieurs causes extérieures à l'université, elles dépeignent toutefois un malaise de celle-ci. Ce malaise s'appréhende avec le fait que « la violence sur les campus est bien l'un des avatars de communication qui traduit et trahit les difficultés d'une université en crise » (ASCAD, 2019, p. 15). Une traduction des difficultés pour mettre en exergue des revendications qui ont trait aux conditions d'apprentissage et de vie difficile qui favorisent une crise ; une trahison pour relever que cette crise universitaire ou de l'université pourrait être masquée par les violences.

En tout état de cause, la violence en milieu universitaire est symptomatique d'une université en crise, voire d'un système éducatif en crise.

> Étymologiquement, le terme crise désigne, particulièrement dans le domaine de la médecine hippocratique et dans la sphère judiciaire, un changement brusque, intense, exceptionnel, paroxystique, d'une durée assez nettement circonscrite, permettant le diagnostic et la décision et laissant augurer un changement décisif (…) d'une situation ou d'un état de santé donnés (L. Gutierrez, S. Alix, 2022, p. 20).

Partant de cette étymologie L. Gutierrez et S. Alix (2022, p. 20) renchérissent pour souligner que « la crise qui traverse et envahit nos sociétés - et en leur sein, l'éducation - s'inscrit dans la durée au point de devenir une sorte d'état permanent d'indécision et de doute qui tend à se généraliser à tous les horizons ». Le plus important ici, c'est le fait de loger à l'intérieur de la crise sociétale, la crise de l'éducation. Or, en faisant mention d'une crise de l'éducation, il ne serait pas incongru d'y loger celle de l'université, d'autant plus que l'université n'est pas en marge du système éducatif.

En considérant que la crise est « un changement rapide et involontaire, qui peut s'avérer favorable ou défavorable, mais qui est toujours difficile et souvent douloureux » (A. Comte-Sponville, 2013, p. 214), il ne faudrait surtout pas perdre de vue qu'elle est le reflet d'un déséquilibre ou d'une rupture. Ainsi, lorsque Thomas Kuhn analyse, au chapitre VI de *La structure des révolutions scientifiques,* la notion de crise et l'apparition des théories scientifiques, il met en évidence, le fait que les changements de paradigmes sont produits par une crise. En outre, « la prolifération de versions différentes d'une théorie est un symptôme de crise » (T. Kuhn, 1983, p. 106). S'il y a changement de paradigmes, c'est bien parce qu'il y en a plusieurs qui entretiennent un rapport antagonique. Cet antagonisme sous-tend les différentes versions d'une théorie qui font naître alors, une sorte de rupture théorique qui fait que l'on abandonne soit une théorie pour une autre, soit on la privilégie à une autre. Ce cas typique des sciences peut servir de modèle pour comprendre la crise de l'université.

Il y a crise en science, lorsque dans la science normale, il y a présence d'anomalies et que les paradigmes révèlent leurs insuffisances, notamment à partir des théories qui ne fournissent plus les explications nécessaires à l'interprétation d'un phénomène particulier. Partant, il y a crise à l'université, lorsque son fonctionnement normal est perturbé par des manifestations qui n'entrent aucunement dans les pratiques normales de cette dernière. Dès lors,

si les violences ne sont aucunement des moyens expressifs légaux au sein des espaces universitaires, il faut comprendre qu'elles y introduisent un désordre témoignant ainsi d'un milieu en crise. Examiner, à cet effet, la crise de l'université à partir de la violence universitaire, c'est aussi l'appréhender à l'ornière de certaines théories qui peuvent en livrer d'autres intellections possibles. C'est dans cette perspective qu'on peut faire passer la violence universitaire au crible des théories bernardienne et canguilhémienne que sont le déterminisme et la normativité.

2. La violence universitaire au prisme du déterminisme bernardien et de la normativité canguilhémienne

L'un des concepts clés de la philosophie bernardienne, c'est le déterminisme. Il occupe une place importante si bien que l'on ne saurait analyser les phénomènes de la nature sans en tenir compte. En effet, chez Cl. Bernard, étudier un phénomène pour le cerner, c'est connaître son déterminisme. À cet effet, le déterminisme chez C. Bernard (2008, p. 164-165) signifie « la cause déterminante ou la cause prochaine qui détermine l'apparition des phénomènes ». En parlant de cause prochaine d'un phénomène, il ne vise que les conditions qui peuvent en permettre l'effectivité. C'est ce que G. Canguilhem (1991, p. 64) traduit bien lorsqu'il fait cette comparaison entre Auguste Comte et Claude Bernard en ces termes : « ce que Comte appelle, dans sa philosophie biologique, la doctrine des conditions d'existence, Claude Bernard l'appelle le déterminisme ». Au fond, par déterminisme, Claude Bernard entend conditions d'existence d'un phénomène, c'est-à-dire tout ce qui rentre en ligne de compte dans l'apparition ou la manifestation dudit phénomène. Par exemple, si un phénomène morbide apparaît, ce n'est qu'un "ensemble de conditions" qui permettent cela. À cet effet, pour connaître un phénomène, il convient de maîtriser les conditions qui le rendent possible.

Selon Gayon (2011, p. 120), chez C. Bernard, il faut entendre par déterminisme « "cause prochaine", "cause efficiente réelle", "cause déterminante", "conditions d'existence" ». Cette approche justifie combien de fois, la résonnance de ce concept a trait aux conditions d'existence d'un phénomène, si bien qu'elle traduit la pensée de C. Bernard (1987, p. 265) lui-même quand il le conçoit au

sens d'un « conditionalisme ». Ainsi, le déterminisme bernardien peut servir de base théorique à l'analyse d'un phénomène comme la violence. Cela, parce que, rechercher le déterminisme de la violence universitaire, ce serait rechercher les conditions d'existence qui en permettent les manifestations. S'il faut considérer que la violence universitaire a des causes aussi bien sociales qu'académiques, il va sans dire que le déterminisme de celle-ci s'inscrit dans un complexus socio-académique en crise.

La crise universitaire est, à dire vrai, la cause des violences universitaires en Côte-d'Ivoire. Et, cette crise elle-même naît de la crise des valeurs sociales ivoiriennes. En effet, l'université étant le reflet d'un modèle d'éducation d'une société, elle ne saurait être le théâtre d'anomalies que parce que la société elle-même subit des bouleversements et des ruptures importantes. Outre les crises estudiantines de 1990 aux années 2000 avec d'intenses manifestations violentes, au nombre des ruptures importantes que l'on pourrait identifier comme constituant une condition d'existence de la violence, il y a les crises socio-politiques qui ont secoué la Côte d'Ivoire. Depuis le coup d'État du 24 décembre 1999 à la tentative d'un autre coup d'État le 19 septembre 2002 qui ont plongé le pays dans une crise militaro-socio-politique, le pays n'a cessé d'être enclin aux situations exacerbant la violence. D'ailleurs, la tentative de renversement du gouvernement en 2002, qui a plongé le pays dans près d'une décennie de crise, n'a pas laissé le climat social immaculé. Jusqu'aux élections de 2015, en passant par la mutinerie de janvier 2017, à la crise postélectorale de 2020, il n'y a eu qu'une sorte d'apologie de la violence. De la sorte, la violence, symptôme d'une société crisique, s'est érigée en modèle en termes de moyen de revendication approprié ou qui convienne. Un tel déterminisme de la violence en Côte d'Ivoire est tel qu'il donne le sentiment d'une normativité crisique des actes violents.

Parler de normativité crisique, c'est faire recours au concept de normativité tel que théorisé par Georges Canguilhem en vue de l'appliquer à la crise, notamment à celle de l'université en Côte d'Ivoire. En tout état de cause, les concepts canguilhémiens ont été développés dans un contexte biologique. G. Leblanc (1998, p. 5) le souligne si bien en affirmant que « la philosophie de Canguilhem consiste en une réflexion sur la vie et sur la connaissance que nous

pouvons en avoir ». Toutefois, la réflexion sur la vie qui conduit Canguilhem à analyser le normal, puis le concept de norme, afférents à la vie, l'amène à postuler que « le normal c'est donc à la fois l'extension et l'exhibition de la norme » (G. Canguilhem, 1984, p. 176). Le rapport du normal à la norme tient lieu dans l'érection de la seconde en la considérant comme une sorte d'idéal, dont on ne peut s'en écarter au risque d'être en défaut ou en excès vis-à-vis du premier. De la sorte, « la normativité fonde le normal » (G. Leblanc, 1998, p 57), sans perdre de vue qu'elle « désigne la puissance de la vie à créer de nouvelles normes » (Idem). Ce sont ces normes instituées que l'on considère comme normales à un certain moment.

La normalité trouve un sens dans une sorte de capacité normative. L'état pathologique aussi bien que l'état normal sont appréhendés comme des allures de la vie obéissant à leurs propres normes, et non dans un rapport antagonique. Si « la vie à l'état pathologique n'est pas absence de normes, mais présence d'autres normes » (G. Canguilhem, 1975, p. 166), il va sans dire que la crise n'est pas absence de normes, mais présence de normes crisiques. Celles-ci laissent entrevoir une normativité de la crise qui tend à porter au pinacle, la violence si tant est que cette dernière se soit érigée en modèle.

Quand la société est le lieu de manifestations récurrentes d'actes violents, ceux-ci ont tendance à se présenter comme relevant d'une situation normale. Au fond, ce qui était perçu comme anormal du fait d'une répétition exagérée finit par devenir une mesure. En ce sens, il y a lieu de se poser la question de savoir si la violence n'a pas fini par s'instaurer dans l'esprit de la société ivoirienne comme un beau moyen de se faire entendre. À n'en point douter, l'exercice de la violence orchestré par les différentes crises ivoiriennes n'a pas été anodin pour toutes les formes de représentation aussi bien de l'éducation que de la société et la politique. Les paradigmes ont donc changé, entraînant à leur suite, une légitimation de la violence comme norme.

Vu que le déterminisme des violences universitaires en Côte d'Ivoire se retrouve dans une sorte de normativité crisique ivoirienne, tout se passe comme si les crises devenaient normales, ainsi que les violences. Pourtant, ici, ce qui

importe, ce n'est pas une justification des rapports violents, mais une appréhension de ceux-ci au prisme des concepts de déterminisme et de normativité pour les juguler. À dire vrai, même si le désordre semble obéir à ses propres normes selon l'approche canguilhémienne, cela ne signifie pas qu'il ne faudrait pas opter pour une approche dé-constructive d'un tel phénomène. Par une recherche permanente du déterminisme de la violence à la compréhension de la normativité crisique, il convient de s'investir dans une normativité de déconstruction de la crise de l'université.

3. Du déterminisme de la violence à une normativité de la crise : pour une normativité de déconstruction de la crise de l'université en Côte d'Ivoire

Après avoir exposé ce qu'il faut entendre par déterminisme du phénomène de la violence et normativité crisique, il convient de relever que le déterminisme des violences universitaires réside dans un complexe scientifico-socio-politique. En effet, il s'agit de la représentation sociale de l'éducation qui entretient des rapports étroits avec les perspectives politiques qui parfois, sont en rupture. En observant les regains de violence sur les espaces universitaires, l'un des indicateurs se trouve dans le modèle de violence présent dans la société. Vu que l'université n'est pas hors de la société, elle incarne naturellement le modèle que la société promeut aussi implicitement qu'explicitement. D'une manière implicite, les relents des différentes crises ivoiriennes sont imprimés, autant que faire se peut, dans la conscience collective. L'apologie inconsciente de la violence exprimée par ces crises, se répercute bien évidemment sur le système éducatif.

Quoi qu'il en soit, la crise de l'éducation,

> apparaît comme le symptôme d'une difficulté (peut-être insoluble) de notre temps à se représenter la forme et les modalités concrètes d'une éducation et d'un enseignement public - y compris universitaire - qui, dans une société de masse caractérisée par un chômage structurel, soient véritablement démocratiques (L. Gutierrez et S. Alix, 2022, p. 22).

Cette approche de Gutierrez et Alix, bien que ne concernant pas la Côte d'Ivoire, pourrait permettre de penser le contexte ivoirien qui lui-même est enclin aux difficultés similaires et bien plus. À cet effet, ce qui importe dans cette affirmation, c'est le rapport problématique entre représentation des formes et modalités du système éducatif avec l'université et la question du chômage.

Tout part de l'approche que l'on a de l'université qui semble être un "centre d'incubation" d'un nombre plus important de chômeurs. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, cette situation est avérée, mais elle ne fait pas partie des mobiles clés des violences universitaires. L'une des causes profondes est plutôt une normativité crisique mise en évidence par la perte de l'appréciation du système universitaire à sa juste valeur aussi bien par les étudiants que par les enseignants et les autorités administratives universitaires. Cette mauvaise appréciation se traduit au niveau des enseignants et des autorités administratives, par, entre autres, l'influence d'approches partisanes sur fond politique qui biaisent la qualité des démarches dialogiques, le manque de revalorisation des indemnités et des tâches administratives.

Selon Pierre N'Da (ASCAD, 2019, p. 16), en ce qui concerne les étudiants,

> les violences en milieu universitaire n'ont pas un caractère articulé : elles laissent apparaître leur pauvreté idéologique, leur indigence en utopie. Mais c'est en cela même que réside paradoxalement la force des étudiants. Parce qu'ils n'ont pas de solutions toutes faites aux déficiences qu'ils relèvent, ils peuvent s'ouvrir à des solutions négociées afin de sauver leur vie (survivre), leurs études, leur avenir en faisant aboutir les revendications. Ils sont conscients qu'ils ont à négocier tout, de toutes les manières, autour de revendications ciblées, avec s'il le faut, des prières inversées que sont les violences.

À travers ces affirmations, il ressort que la violence a tendance à s'ériger en un moyen exclusif d'expression et de revendications. À y voir de près, si cette forme d'expression s'érige en norme, ce n'est plus la manifestation d'une situation anormale, mais plutôt l'exhibition une normativité de la crise par la violence.

Certes, toute situation pathologique ou anormale, comme G. Canguilhem (1975, p. 166) le montre, n'est pas « absence de normes, mais présence d'autres normes », néanmoins les normes ayant trait aux valeurs négatives (l'incivisme, le favoritisme, etc.) doivent être déconstruites. Dans cette perspective, il convient de penser une normativité dé-constructrice de la violence qui consiste à créer permanemment des normes anti-violences. D'une manière ou d'une autre, le système éducatif nécessite d'être revu, d'autant plus qu'il ne concorde plus assez avec les réalités sociales. Pourtant, si les représentations sociales influencent considérablement le secteur éducatif en général, en particulier l'université, n'empêche qu'elles peuvent être forgées par l'éducation. Il y a une

sorte de va-et-vient entre représentations sociales de l'éducation et l'éducation aux représentations de la société. Quelle société voulons-nous ? Quelle université souhaitons-nous voir ? En tout état de cause, l'université dépend du climat social et du modèle de réussite, basé presque quasiment sur l'avoir, qui s'est institué démesurément en Côte-d'Ivoire. Dès lors, il est nécessaire de repenser tout le système social ivoirien, afin d'avoir un impact sur l'université.

La remarque de Joseph Ki Zerbo (2013, p. 207) est, à cet effet, très significative lorsqu'il écrit ceci :

> Le système est susceptible de modification et de transformation. Je dis bien transformation : il ne s'agit ni de le détruire entièrement ni non plus de le réformer simplement, c'est-à-dire d'appliquer des pommades cosmétiques pour atténuer les souffrances des gens. Il s'agit de repérer les structures qu'on peut changer et de penser un autre système total.

Cette note met en exergue comment l'identification précise des causes des actes violents qui minent l'université, donc le déterminisme de ces actions, doit permettre de penser un autre système par une sorte de normativité de déconstruction des violences.

L'homme normal, c'est, chez G. Canguilhem, « l'homme normatif, l'être capable d'instituer de nouvelles normes » (G. Leblanc, 1998, p. 57). Par analogie, la société normale est celle qui est capable de faire face à la crise en s'instituant des normes pour la déconstruire et par-delà, enrayer sur elle, les impacts d'une normativité de la violence. Ainsi, la capacité à toujours réfuter la violence doit partir de la sphère socio-politique, afin d'innerver le système éducatif, et par ricochet, l'université. Cette capacité de réfutation doit aussi tenir compte de la structuration d'un permanent dialogue raisonnable et rationnel entre les perspectives socio-politiques et tout le système éducatif.

Les programmes proposés en contexte ivoirien par l'ASCAD (2019, p. 218) pour juguler ce phénomène pernicieux consistent en l'instauration des structures suivantes :

- Conseil de Dialogue, de Prévention et de Règlement des conflits (CDPRC) ;
- Service civique universitaire (SCU) ;

- Conseil des Délégués de Filières (CDF) ;
- Bureau Universitaire de Prestation de Services (BUPS) ;
- Service Universitaire d'Insertion Professionnelle des Étudiants (SUIPE) ;
- Commission Permanente de Veille sur la qualité de vie estudiantine (CPVE).

Toutefois, il faut tenir compte du déterminisme du phénomène dans la conscience sociale afin de procéder à une normativité contre-adaptative à la violence comme norme qui a créé subrepticement dans la conscience collective, un sentiment d'indifférence et de résignation face aux actes violents en Côte d'Ivoire.

Conclusion

Le déterminisme de la violence se justifie dans un complexe scientifico-socio-politique qui est le reflet d'une société ayant tendance à aller vers une normativité de la violence et crisique en Côte d'Ivoire. En identifiant les causes socio-politiques des violences universitaires dans ce pays, on décèle par-là même, une inclinaison à ériger la violence comme moyen d'expression par excellence.

Les concepts bernardien et canguilhémien permettent d'analyser le phénomène de la violence comme la résultante d'un système éducatif en crise, voire d'une université en crise. Pour ce faire, il est nécessaire de lutter contre la violence symptomatique de la crise par une contre-adaptation à celle-ci toujours en termes de normativité. Et si le déterminisme du phénomène des actes violents en milieu universitaire, semble être trouvé que si le phénomène persiste, c'est bien parce que toutes les conditions d'existence pourraient ne pas être décelées clairement.

Le déterminisme des violences universitaires n'est pas un acquis définitif, d'autant plus que leur apparition doit toujours interpeller qu'il y a encore des conditions d'existence à rechercher. Qui plus est, la normativité dé-constructrice de la violence doit s'inscrire dans un renouvellement permanent, car si l'institution de normes anti-violences s'arrête, le chaos peut s'installer dans tout le système

éducatif et la société. Il convient, à cet effet, de procéder à une veille sur la conciliation entre les réalités académiques et les perspectives socio-politiques.

Références bibliographiques

AIP, 2021, « Une étude révèle les causes des violences en milieu universitaire », in https://news.abidjan.net/articles/698481/une-etude-revele-les-causes-des-violences-en-milieu-universitaire, consulté le 20/05/2022.

BERNARD Claude, 2008, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, Flammarion.

BERNARD Claude, 1987, *Principes de médecine expérimentale*, Paris, PUF.

CANGUILHEM Georges, 1975, *La connaissance de la vie,* Paris, Vrin.

CANGUILHEM Georges, 1984, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF.

COMTE-SPONVILLE André, 2013, *Dictionnaire philosophique,* Paris, PUF.

GAYON Jean, 2011, « Déterminisme génétique, déterminisme bernardien, déterminisme laplacien », in Jean-Jacques KUPIEC et al. (dir.), *Le hasard au cœur de la cellule*, Paris, Éditions Matériologiques, pp. 115-129.

GUTIERREZ Laurent et ALIX Sébastien-Akira, 2022, *Crise(s) en éducation et en formation*, Paris, L'Harmattan.

KI-ZERBO Joseph, 2013, *À quand l'Afrique ? Entretien avec René Holenstein,* Lausanne, Éditions d'en bas.

KUHN Thomas Samuel, 1983, *La structure des révolutions scientifiques,* Traduction de Laure Meyer, Paris, Flammarion.

LALANDE André, 2013, *Vocabulaire critique et technique de la philosophie*, Paris, PUF.

LEBLANC Guillaume, 1998, *Canguilhem et les normes,* Paris, PUF.

MICHAUD Yves, 2012, *La violence,* Que sais-je ? N° 2551, Paris, PUF.

WALTER Benjamin, 2019, *Pour une critique de la violence,* Trad. Wiser Antonin, Paris, Éditions ALLIA.